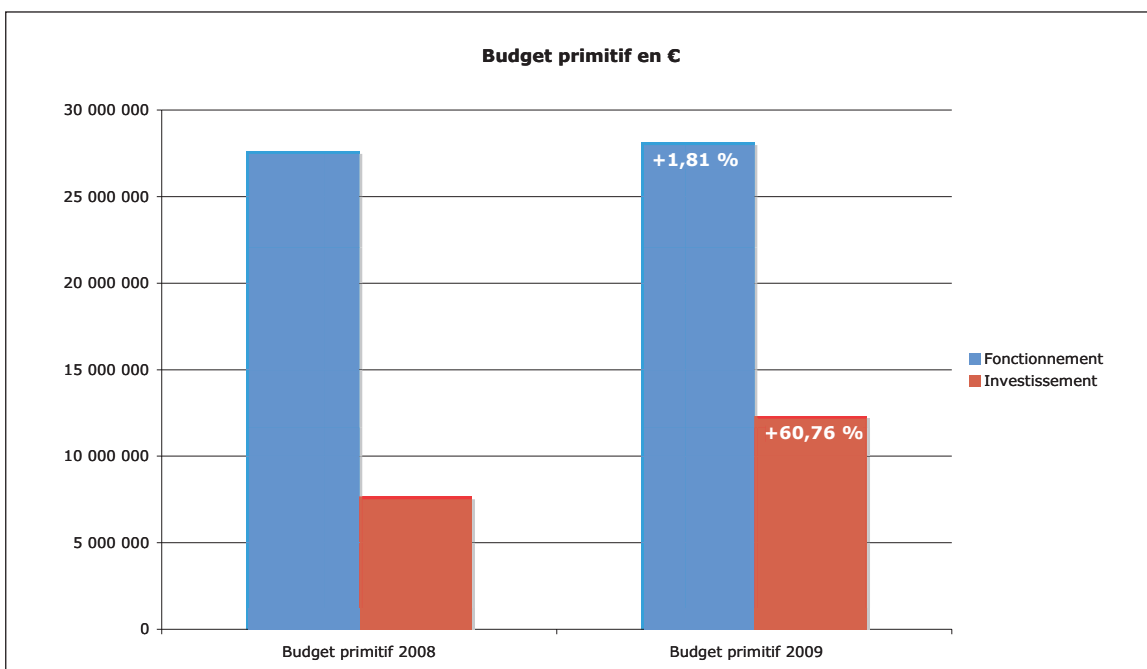


Budget 2009

Des investissements soutenus

La ville engage son plus fort budget d'investissement depuis dix ans, avec deux grands chantiers indispensables à la collectivité : la reconstruction de l'école Croix-Bosset et la rénovation du gymnase des Cent Gardes. Pour atteindre ses objectifs, elle devra dégager des financements supplémentaires.



Globalement, le budget 2009 progresse de 12,88 % en raison des investissements engagés par la ville.



L'école Croix Bosset nécessitait d'être entièrement reconstruite pour répondre aux normes de sécurité en vigueur. C'est notamment dans cet esprit que s'inscrit le projet réalisé par les agences d'architecture T. Bredin et 3Box.

Un niveau d'investissement exceptionnel.

En 2009, la ville réalisera son plus fort budget d'investissement depuis dix ans. Des opérations indispensables sont programmées. La démolition et la reconstruction de l'école Croix-Bosset rentre dans une phase active cette année, après deux ans consacrés à la concertation sur le projet, aux études et à l'achat d'un terrain nécessaire à sa réalisation. Les travaux seront menés sur deux ans (6 540 000 € sont programmés en 2009). Suite à l'incendie du gymnase des Cent Gardes, la ville va commencer les gros travaux de remise en état de l'équipement sportif et améliorera sa sécurité et son accessibilité. Le programme sera financé à hauteur d'un tiers par des subventions et recevra une indemnisation de l'assurance (coût total de l'opération : 1 842 000 €). Une dernière tranche des travaux de l'Hôtel de Ville sera réalisée en 2009 pour renforcer les fondations du bâtiment (166 000 €). À cela s'ajoutent les travaux d'entretien des écoles, des stades, de la voirie et des aménagements pour la sécurité et l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite. La ville prépare aussi l'avenir en réalisant, en 2009, des études portant notamment sur le deve-



Suite à l'incendie du 7 novembre 2007, le gymnase sera rénové au cours du premier semestre 2009 pour une réouverture en septembre.



Les travaux de rénovation de l'Hôtel de ville se poursuivent. Rappelons que son accessibilité aux handicapés était l'un des objectifs prioritaires de ce chantier.

nir de la gare du pont de Sèvres, l'agrandissement de l'école Cotton, la rénovation des installations techniques de la piscine. En réalisant un programme soutenu d'investissements, la ville soutient l'activité économique. Les collectivités locales assurent près des trois quarts des investissements publics au plan national.

Dégager des financements supplémentaires. Compte tenu de la détérioration de la conjoncture économique, la ville enregistre une diminution prévisible de certaines recettes, comme la taxe sur les transactions immobilières ou l'augmentation limitée de la dotation de L'État. En revanche, la dotation de solidarité communautaire de Val de Seine

augmentera de 3,5 % (1 335 779 €). La ville aura recours à l'emprunt en rapport avec l'importance des investissements de long terme à financer. La commune bénéficie d'une capacité d'endettement forte puisque son niveau d'encours de dette a atteint en 2008 son niveau le plus bas depuis quinze ans (elle n'a plus emprunté depuis trois ans). La ville bénéficie d'une situation financière saine et n'est pas concernée par les prêts à hauts risques dont la presse s'est fait écho.

Pour maintenir un niveau correct d'autofinancement, et après quatre années consécutives de stabilité fiscale, elle devra augmenter les taux d'imposition directe de la commune. Ceux-ci seront fixés et adoptés en



Parole d'élus

L'année 2009 est marquée par un programme

d'investissement exceptionnellement élevé (60% de plus qu'en 2008) et d'un montant jamais atteint depuis 10 ans (12,3 M€). Cependant, la détérioration de la conjoncture va provoquer une raréfaction des ressources pour l'ensemble des collectivités. À Sèvres, ceci conduit à deux séries de mesures qui se retrouvent dans le budget 2009 : un effort sur les dépenses de fonctionnement de la ville qui seront contenues (+ 1,8% seulement par rapport à 2008) et une progression des taxes locales, après quatre années consécutives sans augmentation.

En effet, contrairement à un grand nombre de villes qui envisagent une réduction des services rendus à leurs habitants, Sèvres entend maintenir l'intégralité des

prestations proposées aux Sévriens.

Dernier élément significatif du budget 2009, un recours à l'emprunt lié à l'importance des investissements. Ceci est rendu possible grâce à un niveau de dette au plus bas depuis 15 ans (aucun emprunt depuis 3 ans). Il ouvre ainsi une capacité d'emprunt pour le financement d'investissements de long terme. Notons que la ville ne détient aucun produit à risque, contrairement à certaines collectivités qui ont été citées par la presse. Le budget 2009, en maintenant un autofinancement au niveau des années précédentes, répond ainsi aux engagements de l'équipe municipale, dans un environnement économique qui s'est dégradé rapidement et de manière imprévisible.

Jean Detolle
Maire adjoint chargé des Affaires budgétaires et financières

conseil municipal lorsque les services fiscaux auront défini les bases fiscales, en février/mars 2009. Le budget primitif a été établi avec une prévision d'augmentation de la part communale des produits fiscaux entre 7 et 9%. La pression fiscale à Sèvres restera toutefois modérée puisqu'elle est d'environ un tiers moins forte que dans les villes de même taille de population en Ile de France.

Une évolution contenue des dépenses. L'ensemble des services municipaux réalisera des efforts pour contenir l'évolution des dépenses qui n'augmente-

ront que de 1,8% cette année. Les charges de personnel représentent 56% des dépenses réelles de fonctionnement de la ville et leur part dans les dépenses de fonctionnement reste la même depuis 2006, grâce à la maîtrise de la masse salariale. La ville a engagé une étude sur la performance énergétique des bâtiments qui se traduit déjà dans le nouveau marché de chauffage qui s'appliquera en 2009. Les subventions aux associations locales pour l'exercice 2009 augmenteront de 4 % cette année.

C.V.